



# Plan d'action 2024-2025

Et bilan du plan d'action **2023-2024** à l'égard des personnes handicapées



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
<b>1 PRÉSENTATION DE L'INESSS .....</b>	<b>2</b>
1.1 Mission.....	2
1.2 Vision .....	3
1.3 Valeurs.....	3
<b>2 GOUVERNANCE, STRUCTURE ET EFFECTIFS.....</b>	<b>4</b>
<b>3 PERSONNE RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION.....</b>	<b>5</b>
<b>4 COMITÉ D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLAN D'ACTION.....</b>	<b>6</b>
<b>5 REDDITION DE COMPTES.....</b>	<b>7</b>
5.1 Nombre de plaintes reçues .....	7
5.2 Mesures d'accommodement.....	7
<b>6 BILAN DU PLAN D'ACTION 2023-2024 .....</b>	<b>8</b>
6.1 Mesures liées à l'information et à la sensibilisation.....	8
6.2 Mesures relatives à l'intégration en emploi.....	9
6.3 Mesures liées à la production scientifique .....	10
6.4 Mesures relatives à l'optimisation du site Web .....	12
<b>7 PLAN D'ACTION 2024-2025 .....</b>	<b>13</b>
7.1 Promotion.....	13
7.2 Accessibilité aux services offerts.....	14
7.3 Accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi.....	15
7.4 Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations .....	16
7.5 Accessibilité à l'information et aux documents.....	17
7.6 Adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile.....	18
7.7 Approvisionnement en biens et en services accessibles.....	19
7.8 Adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées .....	19

# INTRODUCTION

La *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* prévoit, à l'article 61.1, que les ministères et les organismes publics qui emploient au moins 50 personnes adoptent un plan d'action ciblant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées en décrivant les mesures prises au cours de la dernière année et les mesures envisagées pour la prochaine année. Cette démarche est en lien avec la stratégie adoptée par le gouvernement pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées. Elle constitue une continuité des gestes posés permettant d'augmenter l'intégration de ces personnes dans la société québécoise.



Ce plan d'action, adopté par le conseil d'administration le 10 octobre 2024, est accessible sur le site Web de l'Institut, dans la section suivante : [INESSS : Documents institutionnels](#). Il peut être fourni en médias adaptés sur demande.

# 1 PRÉSENTATION DE L'INESSS

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a été créé le 19 janvier 2011 par la *Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux* (chapitre I-13.03). Il a son siège social à Québec (2535, boulevard Laurier) et un bureau à Montréal (2021, avenue Union). Dans les deux cas, il est locataire de ses espaces de travail.

## 1.1 Mission

Conformément à l'article 5 de sa loi constitutive :

**L'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.**

Plus précisément, la mission de l'Institut consiste, entre autres, à :

- évaluer les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux;
- élaborer des recommandations et des guides visant l'usage optimal de ces technologies, médicaments et interventions en santé et en services sociaux;
- déterminer, dans ses recommandations et guides, les critères à utiliser pour évaluer la performance des services et, le cas échéant, les modalités de mise en œuvre et de suivi de ceux-ci conformément aux meilleures pratiques de gouvernance clinique;
- maintenir à jour ses recommandations et guides, les diffuser aux intervenants du système de santé et de services sociaux et les rendre publics, accompagnés de leurs justifications et des informations utilisées pour leur élaboration;
- favoriser la mise en application de ses recommandations et guides par divers moyens de sensibilisation, d'information et de transfert de connaissances;
- faire les consultations qu'il estime appropriées préalablement à l'élaboration de ses recommandations et guides afin que soient prises en compte les opinions des groupes intéressés et de la population;
- faire des recommandations au ministre dans le cadre de la mise à jour de la liste des médicaments visée à l'article 60 de la *Loi sur l'assurance médicaments*;
- faire des recommandations au ministre pour la mise à jour des listes des médicaments prévues à l'article 116 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et à l'article 150 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*;
- exécuter tout autre mandat que lui confie le ministre.

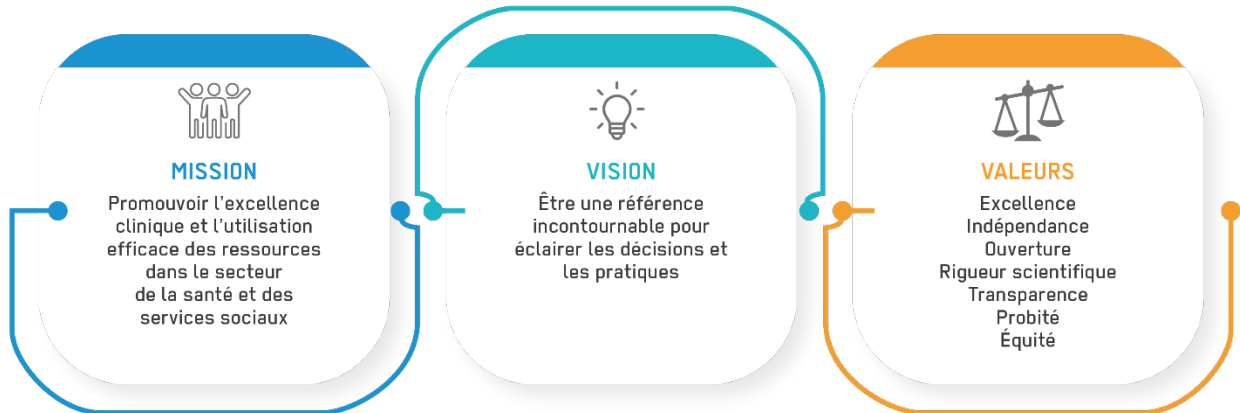
L'INESSS s'acquitte donc principalement de mandats qui lui sont confiés par le(s) ministre(s) ainsi que par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de soutenir la décision publique et l'amélioration continue des pratiques dans le réseau de la santé et des services sociaux. Il n'offre pas de services directs à la population.

## 1.2 Vision

Être une référence incontournable pour éclairer les décisions et les pratiques.

## 1.3 Valeurs

L'INESSS exerce sa mission dans le respect des valeurs d'excellence, d'indépendance, d'ouverture, de rigueur scientifique, de transparence, de probité et d'équité envers ceux et celles qui utilisent les services de santé et les services sociaux et en tenant compte de ses ressources.

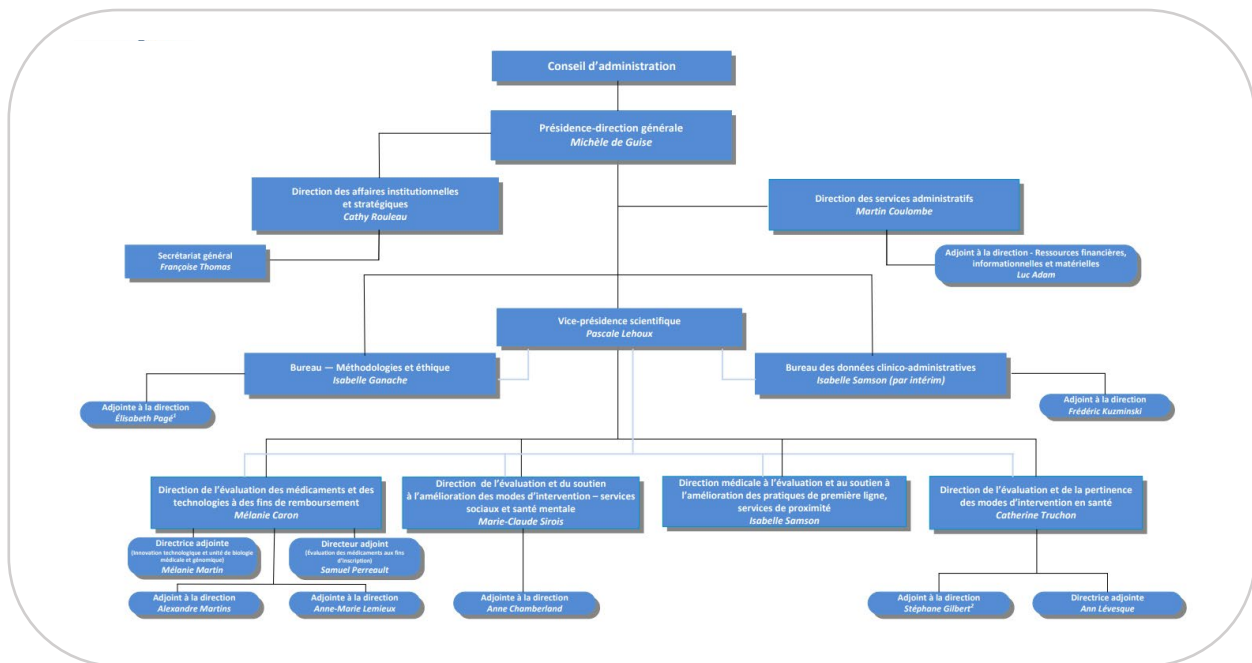


## 2 GOUVERNANCE, STRUCTURE ET EFFECTIFS

Le conseil d'administration de l'INESSS constitue son instance de gouvernance supérieure. Composé de 11 membres nommés par le gouvernement, il est présidé par M. Roger Paquet.

La D<sup>re</sup> Michèle de Guise occupe les fonctions de présidente-directrice générale.

Au 31 mars 2024, l'Institut comptait sur une équipe de 296 personnes.



### **3 PERSONNE RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION**

Le mandat relatif à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été confié à M<sup>me</sup> Françoise Thomas, secrétaire générale.

Sous l'autorité de M<sup>me</sup> Cathy Rouleau, directrice des affaires institutionnelles et stratégiques, M<sup>me</sup> Thomas agit à titre de coordonnatrice des services aux personnes handicapées. Ses coordonnées sont les suivantes :

M<sup>me</sup> Françoise Thomas

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

2021, avenue Union, 12<sup>e</sup> étage, bureau 12.006

Montréal (Québec) H3A 2S9

[francoise.thomas@inesss.qc.ca](mailto:francoise.thomas@inesss.qc.ca)

## 4 COMITÉ D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLAN D'ACTION

La composition du comité est la suivante :

- M<sup>me</sup> Audrey Besnier, conseillère en communication, Direction des affaires institutionnelles et stratégiques;
- M. Anthony Couturier, professionnel scientifique – santé, Direction de l'évaluation et de la pertinence des modes d'intervention en santé;
- M. Jérôme Elissalde, conseiller patients, proches aidants et partenaires, Bureau – Méthodologies et éthique;
- M<sup>me</sup> Awa Kané, partenaire d'affaires en ressources humaines, Direction des services administratifs;
- M<sup>me</sup> Nolwenn Lapierre<sup>1</sup>, professionnelle scientifique – services sociaux, Direction de l'évaluation et du soutien à l'amélioration des modes d'intervention – services sociaux et santé mentale;
- M<sup>me</sup> Françoise Thomas, secrétaire générale, Direction des affaires institutionnelles et stratégiques.

Conformément aux recommandations de l'Office des personnes handicapées du Québec, le comité comprend au moins une personne en situation de handicap.

---

<sup>1</sup> Remplacée par M<sup>me</sup> Roxane Assaf pendant son congé de maternité.

## 5 REDDITION DE COMPTES

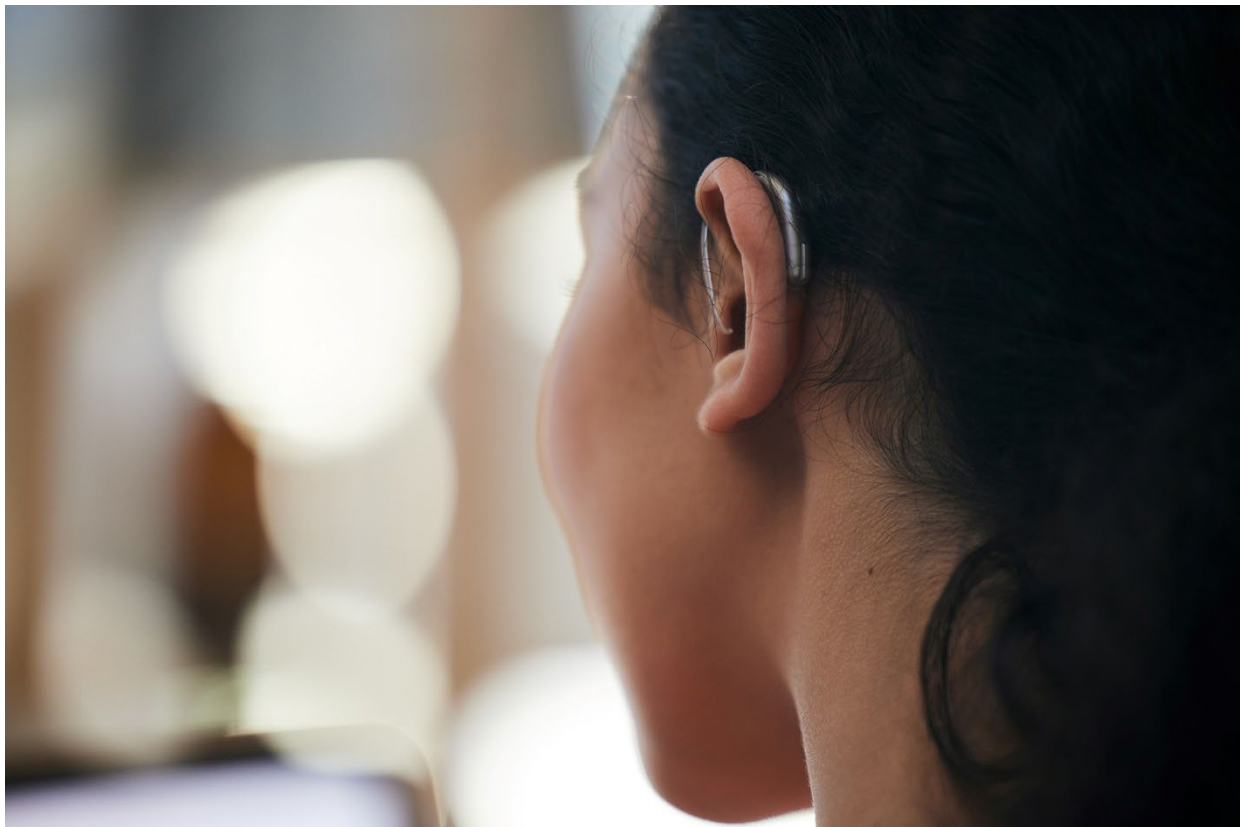
En lien avec la politique *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*, l'INESSS effectue une reddition de comptes sur les deux éléments suivants :

### 5.1 Nombre de plaintes reçues

Pour l'année 2023-2024, l'INESSS n'a reçu aucune plainte.

### 5.2 Mesures d'accommodement

Pour l'année 2023-2024, l'INESSS a reçu deux demandes d'accommodement de la part d'employés en situation de handicap. Il y a donné suite.



## 6 BILAN DU PLAN D'ACTION 2023-2024

### 6.1 Mesures liées à l'information et à la sensibilisation

PLAN D'ACTION 2023-2024				
Information et sensibilisation du personnel et du public				
Obstacle : Manque d'information du personnel et du public sur la participation des personnes handicapées et les moyens de les intégrer				
Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Utiliser la terminologie « personne en situation de handicap » au lieu de « personne handicapée », lorsque cela est approprié, selon les distinctions apportées par l'OPHQ	Comité responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du plan d'action	Mars 2024	Expression « personne en situation de handicap » utilisée au lieu de « personne handicapée », lorsque cela est approprié	L'expression « personne en situation de handicap » a été promue à l'occasion de plusieurs communications internes au cours de l'année. Le personnel a été sensibilisé à la distinction avec l'expression « personnes handicapées ». Cette action nécessite toutefois de se poursuivre en 2024-2025.
Faire adopter le plan d'action 2023-2024 par le conseil d'administration	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Décembre 2023	Plan d'action 2023-2024 adopté	Le plan d'action 2023-2024 a été adopté par le conseil d'administration le 20 décembre 2023.
Informé le personnel et le public par rapport au plan d'action 2023-2024	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	Décembre 2023	Plan d'action 2023-2024 déposé sur l'intranet et sur le site Web  Personnel informé par le biais du bulletin de communications internes	Le plan d'action 2023-2024 a été déposé sur l'intranet et sur le site Web.  Le personnel a été informé lors d'une rencontre de la PDG avec les employés, ainsi que par l'intermédiaire de INESSS.COM, qui constitue le bulletin de communications internes.
Poursuivre les travaux du comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Mars 2024	Nombre de rencontres du comité	Le comité a tenu 5 rencontres en 2023-2024.

## PLAN D'ACTION 2023-2024

### Information et sensibilisation du personnel et du public

**Obstacle : Manque d'information du personnel et du public sur la participation des personnes handicapées et les moyens de les intégrer**

Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Promouvoir la Semaine des personnes handicapées	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général et secteur des communications	Juin 2023	Promotion réalisée à l'interne, par le biais de l'intranet et du bulletin de communications internes, par exemple  Promotion réalisée à l'externe par l'intermédiaire des réseaux sociaux	Le matériel promotionnel a été diffusé à l'interne (bulletin INESSS.COM et intranet) et à l'externe (médias sociaux).
Promouvoir la Journée internationale des personnes handicapées	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général et secteur des communications	Décembre 2023	Promotion réalisée à l'interne, par le biais de l'intranet et du bulletin de communications internes, par exemple  Promotion réalisée à l'externe par l'intermédiaire des réseaux sociaux	Un courriel a été envoyé aux membres du personnel. La promotion a également été faite sur les réseaux sociaux.



## 6.2 Mesures relatives à l'intégration en emploi

PLAN D'ACTION 2023-2024				
Intégration et maintien en emploi des personnes handicapées				
Obstacles : Manque d'information sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées Difficulté à rejoindre les personnes handicapées dans nos offres d'emploi				
Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultats
Recueillir les informations permettant d'élaborer, en 2024-2025, une stratégie d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées	Direction des services administratifs – secteur des ressources humaines, en collaboration avec le comité responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du plan d'action	Mars 2024	Rencontre tenue avec une organisation spécialisée qui accompagne les employeurs	Réalisé dans la mesure où une rencontre s'est tenue, mais les suites demeurent à préciser.  Dans le plan 2024-2025, des actions plus circonscrites ont été ciblées afin de permettre à l'organisation de progresser à son rythme, en fonction de son contexte et de ses ressources.

## 6.3 Mesures liées à la production scientifique

Sur le plan scientifique, l'INESSS compte quatre directions et deux bureaux :

- Direction de l'évaluation des médicaments et des technologies à des fins de remboursement;
- Direction de l'évaluation et de la pertinence des modes d'intervention en santé;
- Direction médicale à l'évaluation et au soutien à l'amélioration des pratiques de première ligne, services de proximité;
- Direction de l'évaluation et du soutien à l'amélioration des modes d'intervention – services sociaux et santé mentale;
- Bureau des données clinico-administratives;
- Bureau – Méthodologies et éthique.

La détermination de l'INESSS à intégrer, dans les comités et les travaux de ces directions et bureaux, la perspective des patients et patientes, usagers et usagères, proches aidants et aidantes, citoyens et citoyennes, se confirme d'année en année et s'est reflétée également en 2023-2024.

**PLAN D'ACTION 2023-2024**

**Production scientifique**

**Obstacle : Difficulté à rejoindre les personnes handicapées dans nos productions**

Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultats
<p>Entreprendre une démarche en vue d'adapter les formulaires de déclaration de conflits d'intérêts et de rôles (à remplir par toutes les parties prenantes – y compris les patients, usagers, proches aidants et citoyens – qui participent à des comités ou groupes de discussion à l'INESSS) aux besoins des personnes présentant des difficultés cognitives ou de littéracie</p>	<p>Bureau – Méthodologies et éthique</p>	<p>Mars 2024</p>	<p>Démarche entreprise</p>	<p>Réalisé sous une forme différente. Illustration : Adaptation de la stratégie dans le contexte de l'élaboration d'un guide portant sur les pratiques de soutien à déployer auprès des femmes vivant avec une déficience intellectuelle, une déficience physique ou autistes, dans le cadre des services périnataux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi d'un Powerpoint narré expliquant le projet et l'entente de collaboration;</li> <li>• Rencontre d'information durant laquelle l'équipe a répondu aux questions des femmes, puis a recueilli les ententes de participation signées.</li> </ul> <p>Au lieu de demander à ces femmes de remplir le formulaire habituel de déclaration d'intérêts et de rôles, 3 questions ont été posées et projetées sur une diapositive pour faciliter leur compréhension. L'enregistrement des réponses à ces 3 questions a remplacé la signature du formulaire habituel.</p>
<p>Diffuser les travaux de l'INESSS auprès des dispensateurs et dispensatrices de services aux personnes handicapées, selon la pertinence</p>	<p>Bureau – Méthodologies et éthique, en collaboration avec les directions scientifiques</p>	<p>Mars 2024</p>	<p>Nombre de produits diffusés auprès des groupes ciblés</p>	<p>10</p>

## 6.4 Mesures relatives à l'optimisation du site Web

PLAN D'ACTION 2023-2024				
Accessibilité Web et accès aux documents				
Obstacle : Difficulté pour les personnes non voyantes de prendre connaissance de nos publications				
Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultats
Maintenir à jour le standard sur l'accessibilité Web	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	En continu	Standard du gouvernement sur l'accessibilité Web	Application du standard à jour SGQRI 008 2.0
Maintenir l'accessibilité aux résumés Web	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	Mars 2024	Nombre de résumés accessibles et intégrés dans la page Web	60/60 (100 %)



## 7 PLAN D'ACTION 2024-2025

Afin de se conformer au [Décret 655-2021](#) relatif aux éléments que doit comporter le plan d'action visé par l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, l'INESSS présente les engagements qu'il prend en 2024-2025 en lien avec les mesures suivantes :

### 7.1 Promotion

Obstacle général : connaissance limitée du potentiel et des besoins des personnes handicapées				
Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Faire adopter le plan d'action 2024-2025 par le conseil d'administration	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Octobre 2024	Plan d'action 2024-2025 adopté	
Informers le personnel et le public du plan d'action 2024-2025	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	Octobre 2024	Plan d'action 2024-2025 déposé sur l'intranet et sur le site Web Personnel informé par le biais du bulletin de communications internes	
Poursuivre les travaux du comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Mars 2025	Nombre de rencontres du comité	
Promouvoir la Semaine des personnes handicapées	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général et secteur des communications	Juin 2024	Promotion réalisée à l'interne, par le biais de l'intranet et du bulletin de communications internes, par exemple  Promotion réalisée à l'externe par l'intermédiaire des réseaux sociaux	Réalisé
Promouvoir la Journée internationale des personnes handicapées	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général et secteur des communications	Décembre 2024	Promotion réalisée à l'interne, par le biais de l'intranet et du bulletin de communications internes, par exemple  Promotion réalisée à l'externe par l'intermédiaire des réseaux sociaux	
Promouvoir, auprès du personnel, le document suivant <sup>2</sup> ,	Direction des affaires institutionnelles et	Mars 2025	Promotion réalisée par le biais de l'intranet et du bulletin de	

<sup>2</sup> Document produit par l'Office québécois de la langue française, avec la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux, de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, du Regroupement pour la Trisomie 21, d'Autisme Québec, de la Société québécoise de la déficience intellectuelle et du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.

Obstacle général : connaissance limitée du potentiel et des besoins des personnes handicapées				
Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
mettant à notre disposition des mots pour parler des déficiences, des troubles et des situations de handicap : <a href="#">vocabulaire-troubles-deficiences-handicaps.pdf</a> (gouv.qc.ca)	stratégiques – secrétariat général et secteur des communications		communications internes, par exemple	

## 7.2 Accessibilité aux services offerts

Obstacle	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Accessibilité limitée des publications de l'Institut aux personnes handicapées	Promouvoir, auprès des secteurs responsables de l'édition et du transfert de connaissances, le guide de bonnes pratiques <i>Élaborer et produire des documents accessibles</i> conçu par l'OPHQ	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Mars 2025	Guide promu auprès des secteurs mentionnés	
Participation limitée des personnes handicapées aux structures de l'Institut	Revoir la section <a href="#">INESSS : Participation aux travaux</a> afin de mettre en valeur les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA)	Bureau – Méthodologies et éthique, en collaboration avec la Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	Mars 2025	Section remaniée sur le site Web	

### 7.3 Accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi

Obstacle général : difficulté à intégrer et à maintenir en emploi les personnes handicapées				
Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Réaliser une recension des bonnes pratiques au sein des autres sociétés d'État en matière d'embauche des personnes handicapées	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Mars 2025	Recension réalisée et partagée à la direction des services administratifs – secteur des ressources humaines	
Revoir la section <a href="#">INESSS : Emplois à l'INESSS</a> afin de mettre en valeur les principes d'EDIA	Direction des services administratifs – secteur des ressources humaines, en collaboration avec la Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	Mars 2025	Section remaniée sur le site Web	
Promouvoir les principes d'EDIA lors de la diffusion des offres d'emploi sur les réseaux sociaux	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	En continu	Principes d'EDIA visibles dans les publications d'offres d'emploi sur Facebook et LinkedIn	
Repérer une formation pertinente pour outiller les gestionnaires dans le contexte de l'INESSS	Direction des services administratifs – secteur des ressources humaines	Mars 2025	Formation trouvée	
Effectuer un suivi auprès des employés concernés afin de valider leurs besoins et leur niveau de satisfaction quant aux mesures d'accommodement mises en place	Gestionnaires de personnes handicapées	En continu	Suivi documenté dans le formulaire lors de l'évaluation de la contribution des employés concernés	

## 7.4 Accessibilité aux immeubles, aux lieux, aux installations

L'INESSS est locataire des espaces de travail qu'il occupe à Québec et à Montréal. La conformité de l'aménagement des lieux au Code national du bâtiment en vigueur, notamment en ce qui concerne les besoins des personnes handicapées, relève de la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (SQI). Par ailleurs, l'Institut n'offre pas de services directs à la population et l'organisation du travail repose, pour les membres de son personnel, sur un mode hybride, avec le choix, pour une majorité d'employés, de privilégier le télétravail à raison de plusieurs jours par semaine. Au choix de ce fonctionnement répondant, entre autres, aux enjeux d'attraction, de fidélisation et de mobilité durable s'ajoute le respect des cibles gouvernementales en matière d'emplois régionalisés.

La description de ce contexte permet de situer que les actions de l'Institut sur cette mesure d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations, sont limitées. Une réflexion sera néanmoins entamée afin de déterminer des actions pertinentes et possibles dans le cadre du plan d'action 2025-2026.



## 7.5 Accessibilité à l'information et aux documents

Obstacle	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Méconnaissance de notre plan d'action par les personnes handicapées	Rendre le plan d'action davantage accessible aux personnes handicapées	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général et secteur des communications	Octobre 2024	Mention écrite, au début du plan d'action 2024-2025, puis de chaque plan suivant, qu'il peut être fourni en médias adaptés sur demande	Réalisé
Difficulté, pour les personnes ayant une incapacité visuelle, de prendre connaissance de nos publications	Maintenir à jour le standard sur l'accessibilité des sites Web, conformément à la <a href="#">Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement</a>	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	En continu	Standard SGQRI 008 3.0 entré en vigueur le 29 avril 2024	
Difficulté, pour les personnes ayant une incapacité visuelle, de prendre connaissance de nos publications	Maintenir l'accessibilité aux résumés Web	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	En continu	Pourcentage de résumés accessibles et intégrés dans la page Web en 2024-2025	
Difficulté pour les personnes sourdes et malentendantes d'avoir accès aux présentations, discussions, etc. enregistrées sur Teams	Sensibiliser les membres du personnel à l'importance d'activer la fonction sous-titrage lorsqu'ils débutent un enregistrement	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Juin 2024	Sensibilisation transmise par écrit aux membres du personnel	Réalisé
Difficulté pour les employés ayant un handicap auditif d'avoir accès aux ateliers interdirections organisés par le Comité Santé Mieux-Être	Procéder au sous-titrage des enregistrements des ateliers disponibles sur l'intranet	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secteur des communications	En continu	Pourcentage d'enregistrements d'ateliers interdirections sous-titrés	

## 7.6 Adaptation aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile

Obstacle	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Difficulté, pour les personnes sourdes et malentendantes, d'être informées du déclenchement de l'alarme incendie dans nos bureaux	Mettre en place un canal Teams consacré aux situations d'urgence	Comité Santé et Sécurité	Juin 2024	Canal Teams mis en place et fonctionnel	Réalisé
Besoin d'adaptation du plan des mesures d'urgence aux besoins des personnes en situation de handicap	<p>Identifier les employés ayant des incapacités dans le cadre d'une déclaration volontaire visant à connaître les besoins d'assistance en cas d'évacuation des locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les nouveaux employés : mettre en place une façon de recueillir l'information au moment de l'accueil</li> <li>• Pour les employés déjà en poste : promouvoir l'auto-déclaration dans le cadre d'un exercice de sensibilisation</li> </ul>	Direction des services administratifs – secteur des ressources humaines, en collaboration avec le Comité Santé et Sécurité	Mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil mis en place afin de recueillir l'information lors de l'accueil d'un nouvel employé</li> <li>• Exercice de sensibilisation réalisé auprès des employés en poste</li> </ul>	

## 7.7 Approvisionnement en biens et en services accessibles

Obstacle	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Manque d'information relative à l'accessibilité des biens et des services achetés ou loués par l'Institut	Promouvoir, auprès des personnes responsables de l'approvisionnement, le document suivant produit par l'OPHQ : <a href="#">L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées : Guide d'accompagnement – volet équipements de bureau – deuxième édition (gouv.qc.ca)</a>	Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	Octobre 2024	Sensibilisation réalisée par écrit	

## 7.8 Adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur des personnes handicapées

Obstacle	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur	Résultat
Possible difficulté de participation aux activités sociales pour les personnes handicapées à l'emploi de l'INESSS	Recueillir les besoins particuliers des employés lors de l'organisation d'activités sociales	Club social de Québec et de Montréal, en collaboration avec la Direction des affaires institutionnelles et stratégiques – secrétariat général	En continu	Pourcentage des activités organisées pour lesquelles les besoins particuliers des employés ont été recueillis (mesure par année, soit du 1 <sup>er</sup> avril au 31 mars, mais à partir de l'adoption du plan pour l'année 2024-2025)	

*Institut national  
d'excellence en santé  
et en services sociaux*

**Québec** 

#### Siège social

2535, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 4M3  
418 643-1339

#### Bureau de Montréal

2021, avenue Union, 12<sup>e</sup> étage, bureau 1200  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
514 873-2563  
[inesss.qc.ca](http://inesss.qc.ca)

